CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99383** **VALABLE JUSQU'AU** **26/07/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2006

Raison sociale : COUPE JEROME

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/04/2026

Capital : 5 000

9 RUE COLBERT
35300 FOUGERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2006B01429

Siret : 492 093 612 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5041730

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10926113204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10926113204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 02 23 51 58 71 **Fax :**

Portable : 06 26 18 51 85

Responsabilité légale :
PALR (989 515 291) / ALC (881 814 115) / BREIZH COUPE-HAREL (810 780 239)

Site Internet : http://couverture-fougeres.fr/

E-mail : coupe.jerome3@orange.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 332 299 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	18	04/07/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	20	05/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 11:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99383** **VALABLE JUSQU'AU** **26/07/2027**

ÉDITÉ LE **16/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2006
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/04/2026
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2006B01429

Siret : **492 093 612 00025**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5041730

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10926113204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10926113204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **COUPE JEROME**

9 RUE COLBERT
35300 FOUGERES

Téléphone : 02 23 51 58 71 **Fax :**
Portable : 06 26 18 51 85

Site Internet : http://couverture-fougeres.fr/
E-mail : coupe.jerome3@orange.fr

Responsabilité légale :
PALR (989 515 291) / ALC (881 814 115) / BREIZH COUPE-HAREL (810 780 239)

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	04/07/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/07/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/07/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/07/2022
o Isolation des combles perdus	01/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 11:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.